

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE**

**Nombres de membres :**

En exercice : 15

Présents : 12

Représentés : 2

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : 15/04/2026

Date de publication de la convocation :  
16/04/2026

**de la commune de COGOLIN  
Séance du mardi 28 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, s'est réuni à la **Bastide Pisan**, sous la présidence de Madame Isabelle FARNET RISSO, présidente.

**PRESENTS :**

Isabelle FARNET RISSO – Bernadette BOUCQUEY – Eric MOREAU-  
Mohamed MERAKCHI – Bénédicte FRERET – Esmeralda PIERQUIN-  
–Caroline BOROWIEC- Colette NORTES- Marie-Josée LECOQ-  
PERROT- Stéphane PEYNE- Christophe COMET- Marie-Claude  
VITON- Jean-Yves JOSEPH-

**POUVOIRS :**

Michel MEDE à Bernadette BOUCQUEY

Laïs DURAND à Bénédicte FRERET

**EXCUSEE :**

**SECRETAIRE de SEANCE :** Valérie FRECHIN

L'article L 2121-14 alinéa 2 du code général des collectivités territoriales dispose que dans les séances où le compte administratif du président est débattu, le conseil d'administration du CCAS élit son président.

Il est donc proposé au conseil d'administration d'élire, à main levée, comme présidente de cette séance, Madame Bernadette BOUCQUEY, vice-présidente du CCAS.

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil d'administration du CCAS décide :

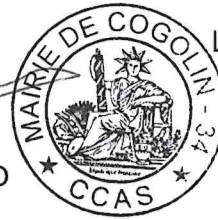
- **D'ELIRE**, à main levée, Bernadette BOUCQUEY, vice-présidente du CCAS, comme présidente de la séance au cours de laquelle est débattu le compte financier unique.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A L'UNANIMITE**.

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué

La présidente

Isabelle FARNET RISSO



La secrétaire

Valérie FRECHIN

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois à compter de sa réception, par courrier ou en utilisant l'application « Télérecours Citoyens », accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)